

ÉDUCATION AUX MÉDIAS ET À L'INFORMATION

Médias, images et technologies numériques, pour apprendre, à l'école et tout au long de la vie (MITIC, EMI)

La littératie médiatique et numérique, enjeu majeur pour notre société



Les compétences médiatiques et numériques font aujourd'hui partie de la culture générale. Cependant, l'école et les institutions de formation peinent à assurer cette formation de base à tous et à toutes, tandis que les inégalités sociales dans les usages du numérique ne se réduisent pas. Que faire? Trois mesures sont proposées pour y remédier. Former des formateurs et des formatrices en nombre pour dispenser la formation initiale et continue en pédagogie des médias et TIC à l'ensemble du corps enseignant (dizaines de milliers). Créer un réseau de centres de proximité pour répondre aux besoins de la population. Former des médiateurs et des médiatrices numériques qualifié-e-s pour accompagner différents publics.

Le numérique bouleverse tout. Les technologies de traitement automatique de l'information numérisée se sont répandues dans tous les domaines de notre société. Toutes les professions sont concernées peu ou prou, tandis que les activités quotidiennes passent chaque jour davantage par des interactions

avec des dispositifs automatiques et des écrans. Une nouvelle société prend place, la société de l'information.

Travailler, communiquer et s'informer sans appareil connecté devient difficile. La dématérialisation des services et l'automatisation des tâches sont des tendances lourdes qui mettent en difficulté les personnes qui y sont insuffisamment préparées. La vente en ligne (e-commerce), l'offre de services à distance (e-service), l'accès aux guichets virtuels des administrations publiques (e-administration) envahissent la vie quotidienne. De nouveaux modes de consommation de produits culturels et d'information apparaissent pour se répandre comme des traînées de poudre. On annonce l'avènement de l'industrie 4.0 ([«Industrie 4.0: le défi des compétences»](#)). Une large partie de la population est déjà larguée, études et statistiques le montrent ([«e-inclusion: va-t-on y arriver?»](#)).

De nouvelles compétences médiatiques et numériques sont nécessaires à tout un chacun pour évoluer dans notre société. Permettre à toute la population de développer les attitudes, connaissances et savoir-faire indispensables à la vie professionnelle, aussi bien qu'aux activités quotidiennes et à l'exercice de la citoyenneté dans la société de l'information, est un enjeu majeur. Tout le monde en convient. L'éducation aux médias est reconnue depuis peu comme un enjeu de sécurité nationale pour le gouvernement suisse ([«Les compétences médiatiques enjeu de sécurité nationale»](#)).

Ces nouveaux savoirs font aujourd'hui partie de la culture générale. Mais concrètement, sur le terrain, on constate que le fossé s'élargit sans cesse entre les institutions de formation qui foncent et la grande masse de celles-ci qui évolue très lentement. A l'heure où le Conseil fédéral lance son plan [Stratégie «Suisse numérique»](#), il est temps de réfléchir à des actions permettant de changer d'échelle.

Que faire? Il faut distinguer le domaine des institutions de formation qui doivent s'assurer que les personnes qui les fréquentent disposent de

compétences médiatiques et numériques adéquates en fonction de leur âge, niveau et domaine professionnel, des structures qui concernent toute la population. L'école obligatoire, l'enseignement postobligatoire et la formation professionnelle initiale ont un rôle primordial à jouer. La formation continue et les organismes d'animation socioculturelle sont aussi concernés. Pour permettre à l'ensemble de la population qui n'est pas engagée dans une activité professionnelle ou en formation de développer ces nouvelles compétences et d'être soutenue il faut créer des structures et des programmes adaptés combinant une offre de services en présentiel et en ligne.

L'école obligatoire a un rôle essentiel à jouer, puisque tous les enfants y passent. En Suisse romande, le Plan d'étude romand (en vigueur depuis 2011) prévoit qu'un enseignement aux Médias, à l'image et aux technologies de l'information et de la communication (MITIC) soit dispensé dans toutes les classes et toutes les disciplines. Il faut le mettre en oeuvre («[Ecrans: l'éducation aux médias en péril](#)»). Chaque enseignant et chaque enseignante doit pouvoir assumer un tel enseignement en situation. Ensuite, il faut créer un carnet de suivi de l'élève qui permettra aux enseignant-e-s de savoir ce qui a été acquis et sur quoi doit porter leur effort. Enfin, il faut instituer un cours de critique de l'information pour enseigner les fondamentaux (un tel cours existe à Genève depuis 50 ans: «[Un demi-siècle de pédagogie des médias à Genève](#)»). L'accent devra être mis sur la pédagogie de l'image, éternel parent pauvre des MITIC par rapport aux aspects technologiques. Pour accompagner ce cours, évidemment obligatoire, il faudra élaborer un manuel innovant spécifique au domaine MITIC. Par ailleurs, pour développer et consolider les acquis de la scolarité obligatoire, il faut instituer un cours de critique de l'information au Secondaire II et dans l'ensemble de la formation professionnelle.

Pour ce faire, la quasi totalité du corps enseignant doit pouvoir bénéficier d'un recyclage obligatoire de mise à niveau. Chaque enseignant et chaque enseignante doit disposer des connaissances de base et des compétences

pédagogiques spécifiques relatives à ce domaine du savoir. Un tel recyclage, pourtant indispensable, n'a pas été prévu pour accompagner la mise en oeuvre du Plan d'étude romand!

Corollaire, pour former et conseiller ces dizaines de milliers d'enseignant-e-s (école obligatoire, postobligatoire, formation professionnelle), il faut mettre sur pied des formations complémentaires pour les formateurs et les formatrices qui seront appelées à dispenser des formations initiales et continues en pédagogie des médias et TIC aux enseignants et enseignantes, ainsi qu'à les conseiller pour l'intégration de ces matières dans leur enseignement. Un modèle existe, il a été mis en oeuvre avec succès. De 2001 à 2007, une dizaine de dispositifs de [formation certifiante de formateurs et formatrices](#) ont été mis sur pied par les cantons avec le soutien de la Confédération dans ce but. Canton pionnier, la formation offerte à Genève ([F3-MITIC GE/VS](#)) intégrait particulièrement bien les médias, l'image (MI) et les TIC. Il faut sortir ces dispositifs des oubliettes et s'en inspirer pour créer des filières de formation dans les Hautes écoles.

Que faire pour offrir à toute la population l'opportunité de développer ses compétences médiatiques et numériques? De nombreuses initiatives existent pour réduire les inégalités sociales dans les usages du numérique. Par ailleurs, la presse et les médias de service public (RTS) diffusent des informations de qualité susceptibles d'éclairer leur public dans ce domaine. Cependant, l'ampleur des besoins ne semble pas encore avoir été évaluée correctement. Des millions de personnes sont concernées en Suisse, pas seulement les personnes peu formées en recherche d'emploi, les travailleurs et travailleuses plus âgé-e-s, les personnes handicapées et les migrant-e-s ([E-Inclusion Suisse – Plan d'action 2016-2020](#)). Près de 60% de la population de plus de 15 ans ne disposerait pas de «compétences internet moyennes» selon les projections de l'OFS. Soit 4 millions de personnes! ([«e-inclusion: va-t-on y arriver?»](#))

Il faut rechercher et imaginer de nouvelles solutions permettant de toucher une large partie de la population pour espérer atteindre effectivement les objectifs du Conseil fédéral dans un délai raisonnable. La création d'un réseau de lieux de proximité permettant à toutes et à tous de développer et de mettre à jour constamment leur culture numérique devrait être envisagée. Des espaces ouverts six jours sur sept offrant des moyens techniques (wifi, postes de travail, imprimantes, vidéo, etc.) cela va de soi, mais surtout la possibilité d'être accompagné-e par des personnes compétentes (médiateurs et médiatrices numériques) dans tous les usages de base et capables d'assurer des tâches de formation de différents publics. Un partenariat public-privé entre les communes, des entreprises privées – en particulier celles présentes dans toute la Suisse, telles que La Poste, les CFF, ou Swisscom –, les réseaux de bibliothèques et le tissu associatif permettrait le maillage de l'ensemble du territoire sur la base d'un concept unique proposé partout. Des modèles existent, les [Espaces publiques numériques \(EPN\)](#) en France, le réseau [Community Resource Network](#) en Australie. Inspirons-nous en et mettons sur pied des formations pour les médiateurs et médiatrices numériques dont nous avons besoin.

Références

- > «Suisse numérique»: nouvelle stratégie du Conseil fédéral, communiqué du Conseil fédéral, Berne, 20 avril 2016.
- > Plan d'étude romand (PER), Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP).
- > La formation F3 soutenue par PPP-ésn, educa.ch, 2008.
- > F3-MITIC GE/VS, 2001-2006, Service Ecoles-Médias, Département de l'instruction publique, Genève.
- > e-Inclusion, Réseau «Inclusion numérique suisse», Direction opérationnelle Société de l'information, Office fédéral de la communication (OFCOM).
- > Qu'est-ce qu'un espace public numérique? NetPublic.fr, Agence du Numérique, Ministère de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique, France.
- > Western Australian Community Resource Network (WACRN).

Cet article concerne le domaine Médias, images et technologies de l'information et de la communication (MITIC) – Education aux médias et à l'information (EMI) – Media and Information Literacy (MIL)

Auteur : Jean-Claude Domenjoz

Expert de communication visuelle et d'éducation aux médias (Médias, images et technologies de l'information et de la communication – MITIC)

[Afficher tous les articles par Jean-Claude Domenjoz](#)

Jean-Claude Domenjoz / 7 mars 2017 / Actualité / animation socioculturelle, compétences médiatiques, école, formation professionnelle, fracture numérique, illettrisme numérique, médiation numérique, MITIC, Plan d'étude romand, tic /

ÉDUCATION AUX MÉDIAS ET À L'INFORMATION / Fièrement propulsé par WordPress